

Génocide au Rwanda : un homme condamné à vingt ans de prison pour complicité

AFP, 6 septembre 2024

Venant Rutunga avait été extradé en 2021 des Pays-Bas vers le Rwanda, où il a été jugé pour des massacres qu'il aurait ordonnés sur des Tutsi en 1994.

Un Rwandais de 75 ans, arrêté aux Pays-Bas en 2019 puis extradé deux ans plus tard vers le Rwanda, a été condamné à vingt ans de prison pour complicité lors des massacres perpétrés pendant le génocide des Tutsi de 1994, ont rapporté, jeudi 5 septembre, des médias officiels.

Selon l'accusation citant des témoins, Venant Rutunga aurait amené des policiers à l'ISAR, l'institut de recherche agricole où il était directeur régional, pour assassiner les employés tutsi et ceux qui y cherchaient refuge. La justice rwandaise l'a condamné « à vingt ans de prison pour son implication dans le génocide de 1994 contre les Tutsi » et l'a reconnu « coupable de complicité de génocide », rapporte le *New Times*.

Le génocide contre la minorité tutsi au Rwanda, orchestré par le régime extrémiste hutu au pouvoir, a fait plus de 800 000 morts entre avril et juillet 1994.

Pas assez de preuves pour établir une participation directe aux meurtres

L'accusé faisait initialement face à trois chefs d'accusation : génocide, complicité de génocide et complicité d'extermination en tant que crime contre l'humanité. Mais le collège de trois juges a jugé qu'il n'y avait pas suffisamment de preuves pour démontrer que Venant Rutunga avait personnellement participé aux meurtres ou fourni des armes.

Les procureurs avaient requis une peine d'emprisonnement à perpétui-

té. M. Rutunga, qui avait plaidé non coupable, avait fait valoir qu'il avait appelé les agents pour assurer la sécurité de l'ISAR, une décision qui, selon lui, avait été approuvée par le conseil d'administration de l'établissement. Il n'a montré aucun signe d'émotion au tribunal lors de la lecture de la sentence.

Son avocate, M^e Sophonie Sebazinga, a déclaré à la presse locale qu'elle rendrait visite à son client en prison pour « *discuter des prochaines étapes* » concernant un éventuel appel.